

Réunion du Conseil communautaire du lundi 27 avril 2026 à 20h, Au Moulin 9 de Niederbronn-les-Bains

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2026 ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026 ;
- 1.3. Droit de préemption urbain - décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire ;
- 1.4. Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. Installation d'un nouveau Conseiller communautaire ;
- 2.2. Modalités d'application du droit à la formation des élus communautaires ;
- 2.3. Centre intercommunal d'action sociale : fixation du nombre d'administrateurs et choix du mode de scrutin pour la désignation des membres élus ;
- 2.4. Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;
- 2.5. Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) ;
- 2.6. Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) ;
- 2.7. Désignation de 17 délégués pour la compétence grand cycle de l'eau et d'un représentant à la commission permanente du SDEA ;
- 2.8. Désignation de 2 délégués au conseil d'administration de l'association réseau animation intercommunale (RAI) ;
- 2.9. Désignation des représentants au conseil d'administration des collèges ;
- 2.10. Désignation d'un délégué au Comité national d'action sociale (CNAS) ;
- 2.11. Désignation d'un délégué auprès de l'office public de la langue régionale d'Alsace (OPLA) ;
- 2.12. Désignation de 2 délégués au sein de la mission locale de l'Alsace du Nord ;
- 2.13. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) ;
- 2.14. Election des membres de la commission pour les délégations de service public (CDSP) ;
- 2.15. Désignation de 2 délégués au syndicat mixte de coopération pour le parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) ;
- 2.16. Désignation de 4 délégués au comité de direction de l'office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace verte (OTi) ;
- 2.17. Désignation de 2 délégués au sein de l'établissement public foncier d'Alsace (EPF) ;
- 2.18. Désignation de 7 délégués au syndicat mixte du pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord (PETR) ;
- 2.19. Désignation de 3 délégués au syndicat mixte intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères Nord Alsace (SMICTOM) ;

- 2.20. Désignation des lieux de tenue des séances du Conseil communautaire ;
- 2.21. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « société SNIC RE 1 ».

3. PRÉSENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE INTERCOMMUNAL

4. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

